



Montreuil, le 21 avril 2020

COVID-19

LES SERVICES MÉDICAUX ESSENTIELS AU DÉCONFINEMENT !

Avec la perspective d'une sortie de confinement et d'une reprise progressive de la production, une vigilance accrue s'impose pour garantir la sécurité sanitaire de tous les salariés du Groupe Public Unifié (GPU).

Les Services Médicaux ont, dans ce cadre, un rôle central à tenir.

Reconstituer le maillage territorial des cabinets médicaux, rouvrir l'ensemble des laboratoires d'analyse et les doter des prérogatives et des moyens humains et matériels indispensables à l'atteinte de cet objectif, est un enjeu de santé publique.

C'est également un enjeu stratégique pour une relance efficace et raisonnée, du service public ferroviaire dans l'intérêt des cheminots et des usagers.

Les Services Médicaux sont d'ores et déjà sollicités dans le cadre de visites d'embauches en médecine du travail et les visites d'aptitude sécurité des candidats.

La Direction a mis en place des préconisations sanitaires qui, pour la CGT, restent insuffisantes afin de garantir pleinement la santé et la sécurité des professionnels de santé et des candidats.

La Fédération CGT des cheminots exige :

- L'approvisionnement en masques et en gants en nombre suffisant pour les cheminots des Services Médicaux (soit 2 masques par agent par journée de service + 2 masques pour les trajets domicile/travail, allers et retours) ;
- La mise à disposition de lingettes virucides pour la désinfection du matériel ;
- Le respect du Protocole COVID 19 quant au nettoyage quotidien des locaux ;
- La mise à disposition de masques et de gants pour les candidats et l'affichage de leur port obligatoire ;
- La mise à disposition de gel virucide pour les personnels et pour les candidats ;
- La restriction d'un candidat à la fois en salle d'attente ;
- La tenue d'examens d'embauches et psychologiques strictement individuels (suspension des examens collectifs).

Dans les prochaines semaines, les cheminots des Services Médicaux seront amenés à recevoir davantage de candidats et de cheminots dans le cadre des visites de reprise, habilitations, suivis médicaux renforcés, ...

Pour la CGT, la Direction des Services Médicaux, en plus de s'assurer du maintien du stock de matériel pandémique, devra prioriser les visites au regard des besoins de production, dans les limites qu'impose le respect des indispensables règles de distanciation sociale, de manière à ce que le nombre de personnes confinées dans les locaux soit restreint, notamment en salle d'attente.

La CGT demande également le renfort des médecines du travail et d'aptitude tout au long de la période de reprise progressive du travail.



Enfin, la Fédération CGT des cheminots exige toujours :

- Le test de dépistage sérologique systématique pour une reprise du travail ou une embauche ;
- Le dépistage prioritaire des personnels des cabinets médicaux ;
- La réalisation des tests de dépistage dans nos cabinets médicaux, en proximité, par les infirmier-e-s et médecins du travail et généralistes ;
- La réquisition de nos laboratoires aux analyses de sérologie COVID-19 et la réouverture des laboratoires de Toulouse et de Marseille ;
- L'acheminement des échantillons sanguins à destination de nos laboratoires de Paris, Lyon et Bordeaux ;
- L'approvisionnement de nos laboratoires, dès aujourd'hui, en matériel médical nécessaire à leur réalisation et analyse (Tubes-Sachets-Glacières).

Les multiples incertitudes qui persistent concernant la propagation et la longévité du COVID 19, ou bien encore concernant l'efficacité réelle des mesures de protection préconisées par le Gouvernement, dont la doctrine ne cesse d'évoluer au fil des semaines et des ressources à sa disposition, invitent les cheminots à faire preuve de la plus grande prudence.

La mise en œuvre des mesures demandées par la Fédération CGT des cheminots renforce considérablement le dispositif de protection et de prise en charge des agents déjà mis en place (masques, gel, lingettes, ...). Elles sont de nature à apporter une réponse efficace et adaptée pour garantir la sécurité et la santé des cheminots, et préserver leur intégrité physique et morale dans le cadre de la reprise de la production à la SNCF.

Nos personnels soignants, cabinets médicaux et laboratoires sont de formidables atouts à la disposition des cheminots et de l'entreprise !

La crise sanitaire en renforce le sens et la nécessité de les pérenniser et les développer, tant en termes de réouvertures que d'activité !

**L'heure n'est pas aux comptes d'apothicaires,
les considérations économiques et financières
valent moins que notre santé !**

